



## Sauvegarde du Patrimoine et de la Mémoire d'Aigeville

### La commune de 1865 à 1890

#### **Les différents maires dans cette période:**

1845 : M.Caudel de Zalleux - 1870: M.Davergne I.- 1871 : M.Haudrechy C.-  
1875 : M.Pecquery C-F. -1876 : M.Davergne I. ( premier maire élu ) - 1888: M. Haudrechy C.

#### **La vie dans la commune à travers le conseil municipal :**

Les principales préoccupations de cette époque ont été les chemins, les écoles, les salaires des instituteurs et des employés communaux, les ressources communales, les impositions des habitants les plus fortunés, la vaine pâture, le changement de la place d'Hocquélus, la création d'une école à Hocquélus et la demande d'érection d'Hocquélus en commune.

Les ressources communales provenaient de la vente d'arbres, des boues ramassées par les cantonniers dans les chemins vicinaux, des locations des espaces communaux pour le pâturage et pour complément les impositions des plus fortunés, les aides ponctuelles de l'Etat ainsi qu'une taxe sur les chiens votée par le Conseil en 1867.

**La vente des boues:** A la session de Février 1868, M. le Maire rapporte qu'il a fait ramasser des boues dans les chemins communaux et invite le Conseil à prier M. le Préfet d'en autoriser la vente. Cet argent servira à rémunérer à la journée les deux cantonniers affectés aux chemins vicinaux ordinaires, l'un sur Hocquélus et l'autre sur Aigeville et Courcelles.

Le ramassage des boues se faisait chaque année.

**Les traitements des instituteurs et institutrices:** La commune devait assurer le paiement des dépenses obligées de l'instruction publique; ces dépenses étaient honorées par une subvention départementale, le produit des centimes spéciaux et le produit de la rétribution scolaire payée par certains élèves. En 1869 le salaire moyen d'un instituteur ayant 5 années révolues d'exercice était de 750 F, le minimum imposé était de 700 F.

**Le classement des chemins :** les chemins ruraux étaient en terre, peu larges et donc difficilement praticables. Pour les rendre plus larges ( 5 ou 7 m) et obtenir des aides de l'Etat pour leur aménagement on devait les classer en chemins vicinaux.

Février 1867: Chemin d'Aigeville à Hocquélus ( actuellement rue du stade) pour faciliter la communication entre les deux villages.

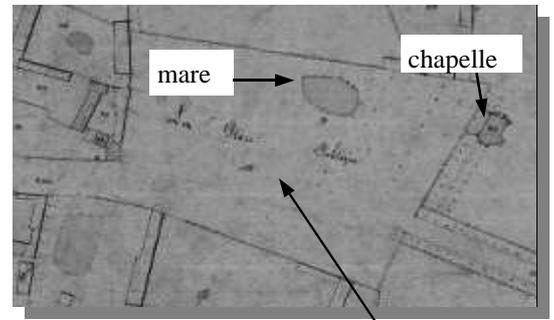
Mai 1878 : Chemin d'Hocquélus à Harcelaines : « M.le Maire expose que ce chemin rural étant confectionné, il serait d'une grande utilité pour le hameau d'Hocquélus et même pour Aigeville, Feuquières, Valines, Chépy., et, attendu qu'il relierait avantageusement, sans montée ni descente, sous une pente invisible les chemins de grande communication de Gamaches à St Valéry et de Gamaches à Abbeville. Il propose donc au conseil la demande de classement de la partie qui se trouve sur le territoire d'Aigeville et dont le parcours est d'environ 400 m .... »

Février 1880: Terrassement, empierrement et classement en chemin vicinal de grande communication du chemin d'Hocquélus à Embreville de la partie incombant à la commune à condition que la commune d'Embreville réalise dans le même temps sa partie.



**La place d'Hocquéus:** En 1878, par un acte d'échange passé entre la commune et M. Danzel de Trionville la place d'Hocquéus est déplacée; la nouvelle place est arpentée et bornée, une mare est créée (l'ancienne place se trouvait juste avant la chapelle, en face de la Maison de M. Lavherne; elle possédait une mare )

En 1880, le conseil décide de changer l'emplacement de la mare de la nouvelle place; motif : La mare est située trop près de l'école en projet de construction et le chemin qui l'alimente n'a pas assez de pente. La nouvelle mare, située à l'autre extrémité près de la rue d'Eu, recevra plus facilement l'eau de la rue grâce à sa pente plus importante. L'ancienne mare, par décision du conseil en mai 1881, sera comblée.



Extrait du plan Napoléonien : Ancienne place d'Hocquéus

**La vente des arbres et les élagages :** Beaucoup d'arbres étaient plantés sur les bords des chemins et sur les espaces communaux (pourtour des mares, places); leur élagage et leur vente produisait une ressource non négligeable.

**La vaine pâture :** Droit de faire paître des bêtes sur les terres d'autrui quand elles ne portent pas de récolte. Pour survivre, et améliorer leur ordinaire, les habitants des villages utilisaient des espaces pour faire paître gratuitement leurs animaux. (Champs, places publiques, bas-côtés de route)

#### Avril 1872:

\*Réglementation des bergers de ferme et communaux pour la vaine pâture: Seuls les bergers communaux ont le droit de vaine pâture sur toutes les terres de la commune non closes et dépouillées de leur récolte à l'exception des terres exploitées par des fermiers ayant déjà un berger.

\*Le conseil décide de louer les 60 ares de la place d'Hocquéus à tous les habitants du hameau pour une durée de 9 ans et un montant total de 10 F par an à répartir entre chaque locataire proportionnellement au nombre de moutons ou de bêtes à cornes qu'il enverra à la dite pâture.

#### Novembre 1872 : Avenant au règlement.

Considérant qu'il est dans l'intérêt général de la commune que les pâturages des rues et places soient codifiés et que, pour constater les contraventions regrettables commises par les bergers la nuit, le conseil décide qu'il est nécessaire de fixer les heures de rentrée des troupeaux:

« ...Du premier Mai au premier Octobre, le pâturage ne pourra avoir lieu que depuis le soleil levant jusqu'à 9 h du soir. Du premier Octobre au premier Mai du lever du soleil à 7 h du soir ....»

Mars 1876: Le nombre de cultivateurs est en augmentation ainsi que le nombre de troupeaux de moutons. Le conseil décide alors de fixer des cantonnements. Le village d'Aigneville sera divisé en deux cantonnements avec chacun un berger, la section d'Hocquéus formera un seul cantonnement.

Dans les années 1980, il restait encore sur Aigneville deux bergers qui utilisaient le droit de vaine pâture et qui se partageaient le territoire:

Marcel Haudréchy le secteur sur Feuquières et le chemin d'Eu et Gérard Damis le secteur sur Chépy

Faut-il rattacher le nom d'Aigneville (ville des agneaux) au nombre important de troupeaux qu'il y avait dans le village ? Aussi loin que l'on puisse remonter, l'élevage des moutons était important sur la commune.



Un des deux bergers avec son troupeau

#### **La commune d'Hocquéus.**

Décembre 1886 : Projet d'érection de la section d'Hocquéus en commune proposé par M. Davergne Maire. L'enquête publique menée par le maire de Feuquières, nommé commissaire enquêteur, fait ressortir deux déclarations en faveur et onze contre le projet.

Session extraordinaire du 14 janvier 1887: Après une longue délibération, par 7 voix pour et 4 voix contre, le conseil décide que le hameau d'Hocquéus demeure comme auparavant annexé à Aigneville argumentant le fait que: «.. deux petites communes coûtent plus à administrer qu'une grande. »

**Prochaine lettre : Le chasse-marée et la route du poisson en septembre 2012.**

**La S.P.M.A. vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année**